

Communiqué de presse

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr



Banque européenne
d'investissement

Nantes, le 9 février 2024

Signature du prêt contracté par Nantes Métropole auprès de la Banque Européenne d'Investissement

Un prêt de 200 M € pour les mobilités durables

Afin de garantir aux usagers des services de mobilités toujours plus performants, abordables et respectueux de l'environnement, Nantes Métropole a contracté auprès de la Banque Européenne d'Investissement un prêt de 200 M € pour ses transports en commun et ses axes cyclables. La signature par Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, a eu lieu ce vendredi 9 février 2024 à la Cité des Congrès, en présence d'une délégation de la Banque Européenne d'Investissement.



Plusieurs projets financés pour un transport public de qualité

Ce prêt témoigne de l'engagement de Nantes Métropole en faveur d'une offre de mobilité durable diversifiée et de qualité. Il est accompagné d'une subvention de 30 M € de la Commission européenne au titre du mécanisme de transition juste (JMT) qui s'est appuyée sur ce prêt pour calculer son montant (15%). Cette enveloppe soutient plusieurs projets menés par la Métropole en faveur des mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture :

- la rénovation de 3,2 km de voies de tramway sur les lignes 1, 2 et 3 ;
- l'acquisition de 46 nouvelles rames de tramway qui viendront remplacer les rames historiques ;
- la construction du pôle multimodal et du centre technique et d'exploitation tramway de Babinière ;
- et l'aménagement de 38 km de pistes cyclables.

« Les investissements de Nantes Métropole sont massifs en la matière avec 1 milliard d'euros consacrés sur ce mandat. La signature du prêt de 200 millions d'euros avec la BEI est une bonne nouvelle pour le financement des projets portés par Nantes Métropole en matière de mobilité. Il permettra l'acquisition des nouvelles rames de tramway, la construction des nouvelles lignes 6, 7 et 8, mais également le développement de nouveaux axes vélos magistraux. Cet engagement financier, inédit pour Nantes Métropole, se fera aux services des habitantes et des habitants de Nantes Métropole, répondant à nos engagements en matière de transition écologique, de santé et de pouvoir d'achat » déclare Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole.

Une délégation de la Banque Européenne d'Investissement à Nantes

À l'occasion de la signature de ce prêt, Nantes Métropole a accueilli une délégation de la Banque Européenne d'Investissement. Plusieurs personnalités étaient attendues, dont Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI, et Grégoire Chauvière Le Drian, directeur du bureau du Groupe BEI en France. De nombreuses rencontres étaient programmées en marge de la signature du prêt, parmi lesquelles une présentation du nouveau tramway à la Semitan et une visite du futur centre technique et d'exploitation de la Babinière, concerné par le prêt. En partenariat avec la CCI Saint-Nazaire, la Banque Européenne d'Investissement a également rencontré plusieurs entreprises à Europa Nantes afin de leur présenter ses missions.

« La BEI, banque publique des Européens, se félicite de contribuer au financement des projets de mobilités décarbonées de la métropole de Nantes. Ces investissements qui concernent les transports en commun avec le tramway ainsi que la mobilité de proximité douce avec l'aménagement de pistes cyclables permettront de faciliter les déplacements et d'améliorer l'attractivité du réseau de transport urbain. Ils auront un impact direct et concret sur le quotidien des habitants et usagers d'un territoire en pleine transition verte. L'Europe démontre ainsi qu'elle peut, par ses financements, améliorer la qualité de vie et le bien-être de ses citoyens » **déclare Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI.**

À propos de la Banque Européenne d'Investissement

La Banque Européenne d'Investissement (BEI), dont les actionnaires sont les 27 États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. En 2023, la France a été le premier pays bénéficiaire des financements de la BEI dans la transition verte avec un investissement global de 6,9 milliards d'euros en faveur des énergies renouvelables, des mobilités propres et de l'efficacité énergétique. Partenaire des collectivités territoriales, elle y a consacré 2,3 milliards de financements pour les transports collectifs et les mobilités douces décarbonées, son premier secteur d'investissement en France l'an dernier.

Contact presse

BEI

Christophe Alix – c.alix@bei.org – 06 11 81 30 99 / +352 43 79 84303

Service de presse – +352 4379 21000 – presse@bei.org

Nantes Métropole

Agathe Hervo – Agathe.HERVO@nantesmetropole.fr – 02 40 41 67 06